

PALAIS-SUR-VIENNE

AUTOMNE 2025 | N° 54

Le Mag



PARC DE JOCONDIAC ET RENOUVEAU DU CENTRE-VILLE

*Des aménagements pour
une ville plus agréable !*



POINT SUR LES TRAVAUX | REPAS/COLIS DES SENIORS | RENTRÉE SCOLAIRE

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE !

SOMMAIRE

ENVIRONNEMENT 4-5

Partez à la découverte du patrimoine du Palais à pied ou en VTT !

TRAVAUX 6-11

L'avenue Jean Giraudoux : un axe de circulation totalement rénové

Les écoliers de Jean Giraudoux et Jules Ferry bénéficieront de nouvelles cours à la rentrée !

Le nouveau centre-ville se dessine !

Point sur les travaux et projets de résidences

Le Parc de Jocondiac bientôt terminé !

JEUNESSE & SPORT 12-14

Bientôt la rentrée : trombinoscope des écoles

Accueil de Loisirs : les infos de la rentrée !

Base de Loisirs : retour sur l'été et programme sportif d'automne

ANIMATIONS 15-19

Découvrez les cours de musique, danse et théâtre

Événements de la Ville à venir

Retour sur les événements de la Ville

SOCIAL 20

Seniors : repas et colis de Noël

Les rôles du CCAS

ACTUS DE LA COMMUNE 21-22

Nos associations en images

Foodtrucks

Bienvenue à : Mélodie Garcia et au garage A Auto

TRIBUNES 23

#54 PALAIS-SUR-VIENNE Le Mag

Bulletin municipal édité par la Ville du Palais-sur-Vienne

20 rue Jules Ferry - 87410 Le Palais-sur-Vienne

Téléphone : 05 55 04 34 16

E-mail : audrey.simon@lepalaissurviennne.fr

Directeur de la publication : Ludovic Géraudie

Création et rédaction : service communication

Photos : services de la Ville, associations : Espérance du Palais, Mes Mains en Or et Cyclo club Palaisien

Illustrations : service communication et Freepik

Impression : Rivet Presse Édition - 3 100 exemplaires

Distribution : La Poste - août 2025

www.lepalaissurviennne.fr



YouTube



10-31-1345

ÉDITO

Chères Palaisiennes, chers Palaisiens,



La rentrée scolaire, cette année, sera particulière pour les élèves de deux de nos groupes scolaires : Jules Ferry et Jean Giraudoux. En effet, ils pourront découvrir leurs nouvelles cours de récréation, mieux adaptées au changement climatique. Les travaux, qui se sont déroulés au cours de l'été, ont ainsi permis de désimperméabiliser et de végétaliser ces espaces.

La canicule du début de l'été, alors même que les cours n'étaient pas terminés, nous a prouvé que ces aménagements sont nécessaires, mais sans doute encore insuffisants. Nous devons poursuivre nos efforts d'investissements dans les mois qui viennent pour continuer à adapter les bâtiments communaux à des épisodes météorologiques de plus en plus intenses, de plus en plus fréquents, de plus en plus longs.

Au-delà des écoles, c'est toute la ville qui a commencé sa mue au cours de la période estivale. Après deux ans de travaux, l'avenue Jean Giraudoux est enfin terminée. Plus de quatre millions d'euros auront été nécessaires pour renouveler l'ensemble des réseaux, pacifier et végétaliser cet axe important de la commune. Pour mémoire, de nombreuses discussions avec Limoges Métropole ont permis d'inscrire cette avenue dans l'enveloppe des « voiries d'intérêt intercommunal ». Cette reconnaissance était essentielle pour que la Communauté

urbaine prenne totalement en charge le financement du chantier, sans qu'il n'y ait d'impact sur l'enveloppe de voirie communale. Aujourd'hui, la circulation est apaisée, les arrêtés de circulation (limitation de vitesse, interdiction des poids lourds) respectés et les déplacements piétons et cyclistes sont sécurisés. Nous gardons des marges financières pour lancer d'autres opérations, notamment le futur centre-ville.

Les travaux du Parc de Jocondiac, situé entre le chemin de la Passerelle et la Vienne, ont eux aussi bien avancé. Les jeux sont installés et les promenades formalisées. Il sera totalement accessible au public dès le mois d'octobre.

Les différents programmes de logements vont, eux également bon train. La résidence Mélinée et Missak Manouchian verra sa première tranche livrée en mars/avril 2026 ; la résidence Robert Badinter, à l'ancien EHPAD a, elle aussi, vu ses travaux débuter cet été et la première pierre des logements qui reconstitueront l'offre de la cité André Brun a été posée en juillet dernier.

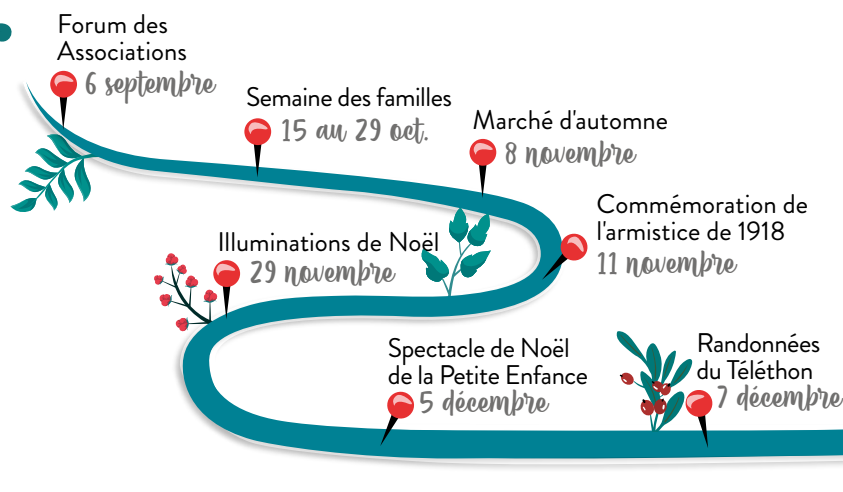
Cet été a également été marqué par l'organisation d'événements désormais incontournables. Plusieurs milliers de personnes, du Palais et d'ailleurs, ont ainsi participé à « Bières à la Sablière » ou aux festivités du 14 Juillet. Ces événements festifs et populaires contribuent de plus en plus à la notoriété de notre ville.

Vous le constatez, le Palais-sur-Vienne évolue, bouge. Avec la majorité municipale, nous travaillons depuis cinq ans à dynamiser notre ville et à la rendre attractive. Soyez certain de notre engagement jusqu'au dernier jour de ce mandat !

Je vous souhaite une très belle rentrée 2025.

Ludovic GÉRAUDIE
MAIRE DU PALAIS-SUR-VIENNE

Le p'tit calendrier



Partez à la découverte du patrimoine du Palais, à pied ou en VTT !

Ne tombez pas dans le panneau ! Ou plutôt, lisez-le ! Comme écrit dans le précédent journal municipal n°53, la Ville installe à la fin de cet été trois panneaux d'information pour souligner l'intérêt historique de certains lieux de la commune. Vous pourrez les découvrir sur place aux emplacements indiqués ci-dessous. Et pour vous y rendre, vous pourrez emprunter les sentiers pédestres qui ont déjà été balisés durant cet été 2025 : « La Palaisienne » inscrit au P.D.I.P.R (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) et « La Bournazeaude ». Quant au parcours « Des ruisseaux à la Vienne », celui-ci sera balisé avant la fin de cette année.

CARTE DES SENTIERS ET DES PANNEAUX POINTS REMARQUABLES

LES SENTIERS

- Boucle « la Bournazeaude » (11 km)**
idéale pour un circuit nature avec peu de passages goudronnés.
- Boucle PDIPR « la Palaisienne » (9 km)**
idéale pour un circuit VTT ou pour de la course trail.
- Boucle « la petite Palaisienne » (4 km)**
variante écourtée de la Palaisienne, elle est idéale pour un circuit à pied privilégiant un revêtement goudronné.
- Boucle « Des ruisseaux à la Vienne » (18,7 km)**
regroupant le circuit de la Bournazeaude et de la Palaisienne pour une belle randonnée.

BALISAGE

- | | | | |
|---|---|---|---|
|  |  |  |  |
| Continuité d'itinéraire | Mauvaise direction | Changement de direction (droite) | Changement de direction (gauche) |



LOCALISATION DES PANNEAUX D'INFORMATION DES POINTS REMARQUABLES



Le panneau de la mairie se situera devant la façade, à droite de l'entrée du rez-de-chaussée, dans le parterre végétalisé.



Le panneau du viaduc se situera sur le chemin des sources (au contre-bas de la salle Simone Signoret et au-dessus de l'ancienne CGEP).



Le panneau de la fontaine du Bournazeau et du travail à ferer se situera sur le gazon à côté de la fontaine, près du 39 route du Bournazeau.

LE SENTIER PÉDESTRE « LA PALAISIEENNE » A ÉTÉ INAUGURÉ !

Dans le précédent numéro du journal municipal, les sentiers pédestres faisant l'objet d'un balisage avaient été présentés. Depuis le circuit PDIPR, qui bénéficie à présent d'un balisage et d'un dépliant d'information avec descriptif pour guider les marcheurs pas à pas, a été inauguré au printemps. Retour sur cet événement.

Le 23 mai, la Ville a inauguré son premier chemin de randonnée inscrit au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée). Nommé « La Palaisienne », ce parcours de 9 km est idéal pour découvrir à pied les paysages palaisiens mais aussi faire du VTT ou du trail. Une variante de 4 km, « La petite Palaisienne », est également tracée. Le parcours est signalisé par des panneaux en bois du département et du marquage jaune tout au long du sentier.

L'inauguration s'est déroulée en présence du maire Ludovic Géraudie, du président du département de la Haute-Vienne Jean-Claude Leblois et de sa conseillère Valérie Paulet, de la sénatrice Isabelle Briquet, de l'adjointe au maire Valérie Gillet et des élus de la commission environnement Grégory Bouchereau, Thierry Lorcin et Jean-Marie Texonnière. Merci au département de la Haute-Vienne, aux services techniques de la Ville et aux élus impliqués dans la concrétisation de ce projet.



Découpe du ruban lors de l'inauguration;

SUIVEZ LE GUIDE !

En plus de « La Palaisienne », « La Bournazeaude » sera balisée durant cet été ! Retrouvez les dépliantes avec les topofiches de ces circuits en mairie et sur le site :

<https://lepalaisurviennne.fr>

Partez parcourir les chemins !



Panneau de balisage de « La Palaisienne ».

PATRIMOINE LOCAL : LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec l'installation à la fin de l'été des panneaux points remarquables, vous découvrirez des infos sur trois lieux historiques du Palais. Pour vous en donner un avant-goût, voici un petit quiz pour commencer à appréhender ces lieux !

Réponses au-dessous, à l'envers.

En quelle année la mairie a-t-elle été construite rue Jules Ferry ?

Quelle est la longueur du grand viaduc ?

Où était installé le travail à ferrer avant 1965 ?



Image de la mairie en 1936

La mairie a été construite ici en 1953.



Le viaduc mesure 152 mètres de long.



Le travail à ferrer était situé au 8 rue Pasteur.

L'avenue Jean Giraudoux : un axe de circulation totalement rénové

Le dernier tronçon des travaux de l'avenue Jean Giraudoux s'est terminé le 07 juillet. Ce grand chantier, défini comme d'intérêt communautaire, a été géré par la communauté urbaine Limoges Métropole. L'axe relie le centre de la ville à l'école mais aussi à la zone d'activités d'Ester et à la zone nord de Limoges.

Ces travaux, qui ont fait l'objet d'une réunion publique avant le lancement des travaux en février 2023, ont permis :

1. POUR LES VÉHICULES :

- la création de places de stationnement ;
- la réfection de la chaussée dont le revêtement avait été détérioré par les années.



2. POUR LES MOBILITÉS DOUCES :

- l'élargissement et la réfection des trottoirs pour faciliter le déplacement des piétons ;
- la création d'une voie verte pour faciliter les déplacements des piétons et des vélos ;
- la mise en place d'aménagements de sécurité visant à réduire la vitesse des véhicules afin de sécuriser les usagers ;
- la création d'un arrêt de bus devant l'école Jean Giraudoux.



3. POUR LES RÉSEAUX ET L'ENVIRONNEMENT :

- la création d'îlots végétalisés pour favoriser l'infiltration naturelle des eaux de pluie ;
- la rénovation des réseaux : d'eau pluviale, d'assainissement et d'éclairage public ainsi que le renouvellement de la conduite d'eau potable et l'effacement des réseaux.



Limoges Métropole fera l'inauguration officielle de ces travaux courant septembre.

Maîtrise d'œuvre : Limoges Métropole.
Entreprises chargées des travaux : COLAS et GERY&CO
Coût global des travaux : 2 258 000 € TTC

AVANT :

- pas de voie de circulation pour les vélos
- pas de limitation de vitesse signalisée au sol
- revêtement abîmé



APRÈS :

- voie verte pour les vélos
- terre-plein central végétalisé
- limitation de vitesse signalisée au sol
- revêtement neuf



AVANT



APRÈS

Les écoliers de Jean Giraudoux et Jules Ferry bénéficieront de nouvelles cours à la rentrée !

Les équipes techniques ont profité des vacances de l'été des écoliers pour faire avancer les chantiers d'aménagement des cours des écoles Jean Giraudoux et Jules Ferry pour qu'elles soient prêtes à la rentrée scolaire. Les arbres seront par la suite plantés à partir d'octobre/novembre, en concordance avec la saison de plantation.

Les objectifs de ces travaux : débitumer l'espace de jeux afin de le désimperméabiliser et ainsi réduire les effets de la chaleur, redonner toute sa place à la verdure et créer des espaces de jeux qui s'harmonisent avec l'environnement. Retrouvez les plans détaillés dans le bulletin municipal n°53 pages 9 et 10.

COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY

AVANT :



PENDANT TRAVAUX :



L'ensemble des travaux dans les cours d'école répond aux objectifs validés par la charte locale du PCAET (Plan climat-air-énergie territorial) en mettant l'accent sur les aménagements de lutte contre les effets du changement climatique et la préservation de la biodiversité avec notamment des cabanes en bois, une pelouse fleurie avec un hôtel à insectes et un potager.

Durée des travaux : un mois (de début à fin juillet 2025)
Maîtrise d'ouvrage et d'œuvre : Ville du Palais-sur-Vienne
Maîtrise d'œuvre : Service technique et Colas
Estimation des travaux : 110 000 € HT

COUR DE L'ÉCOLE JEAN GIRAUDOUX

Le chantier lancé en juillet se terminera fin août pour permettre aux enfants de profiter d'une cour flambant neuve ! Le projet, travaillé avec l'aide d'une paysagiste et d'un sculpteur de bois, a permis de penser une diversité d'espaces pour sensibiliser au respect de l'environnement, contribuer au développement de l'imaginaire et faire de la cour d'école un lieu où filles et garçons y évoluent de façon égalitaire, laissant une place centrale à la nature et aux matières naturelles. De plus, une réflexion a été menée pour avoir une meilleure approche de la gestion des eaux pluviales à travers le remodelage de la topographie et la mise en place d'une structure réservoir sous l'enrobé drainant.

Durée estimée des travaux : de juillet à fin août
Maîtrise d'ouvrage : Ville du Palais-sur-Vienne
Maîtrise d'œuvre : Regards croisés et VRD B2G INFRA
Estimation des travaux : 280 000 € HT



Le nouveau centre-ville se dessine !

Les élus municipaux continuent de travailler sur votre futur centre-ville ! Les études structurelles, archéologiques et de réseau arrivent à leur terme. La phase d'avant-projet va débuter avec la formalisation concrète des orientations décidées par le comité de pilotage (composé d'élus de la ville, de Limoges Métropole, des services et cabinets assistant la ville dans ce dossier).

Pour rappel, une étude de revitalisation urbaine du centre-ville du Palais-sur-Vienne a permis d'aboutir à la définition d'une esquisse et d'un programme d'aménagement ayant pour objectif de créer une centralité urbaine et commerciale, sur laquelle travaille activement le cabinet SALTUS, sélectionné pour réaliser les plans du nouveau centre-ville.

- 1 **Concernant cette première phase**, comprise dans le périmètre présenté en bas de page, les futurs travaux sont estimés de façon provisoire à 3 670 000 € HT. Des premières demandes de subvention ont été faites auprès des financeurs suivants : Union Européenne, État, Département de la Haute-Vienne et Agence de l'eau. La Ville espère obtenir un financement total de 1 500 000 €. Les demandes sont en cours d'instruction.
- 2 **Une seconde phase de travaux** est prévue sur la zone actuelle du parking André Brun. L'objectif est de développer un pôle commercial et d'habitat ainsi que revoir le carrefour. Les études viennent de commencer. Les habitants de la cité André Brun seront relogés non loin dans la résidence Dupuytren (voir article page suivante). Une phase de concertation est aussi prévue. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés !

LES ORIENTATIONS DU PROJET DE LA PHASE 1 :

- **réaménagement de l'espace entre l'hôtel de ville et la route départementale n°29** en désimperméabilisant et végétalisant cet espace afin qu'il devienne le lieu de vie et de rencontre entre les divers sites (Espace Culturel, mairie, école...);
- **réorganisation des stationnements et des circulations autour de l'hôtel de ville**, afin d'apaiser la circulation et redéfinir la place de la voiture et favoriser les modes doux ;
- **aménagement d'un belvédère** en lien visuel avec les berges de la Vienne ;
- **traitement qualitatif des abords de l'Espace Culturel Jean Ferrat** ;

- **amélioration de l'accès à la salle Gérard Philipe** : démolition d'un pavillon communal, création d'un jardin ludique et d'espaces de stationnement à proximité immédiate de la salle ;
- **amélioration des abords de l'école maternelle** (accès, préau, agrandissement de la cour et végétalisation) ;
- **développement d'un réseau piétonnier** entre les différents équipements communaux ;
- **conservation d'un espace sportif suffisant pour les associations** utilisatrices des infrastructures situées à proximité.

LA VÉGÉTALISATION, UNE PRIORITÉ :

Les élus ont insisté sur la nécessité de végétaliser au maximum le centre-ville afin d'atténuer l'effet d'îlot de chaleur. Un de ces principaux objectifs est de planter près de 300 arbres durant cette phase de travaux et de débitumer près de 16 000 m².

À savoir : Limoges Métropole reste compétente sur les compétences qui lui incombent. Elle étudie activement tous les espaces de voirie et ses accessoires (la chaussée, les espaces piétons, les stationnements, les panneaux de signalisation verticale, les feux de trafic, la signalisation directionnelle, etc.).



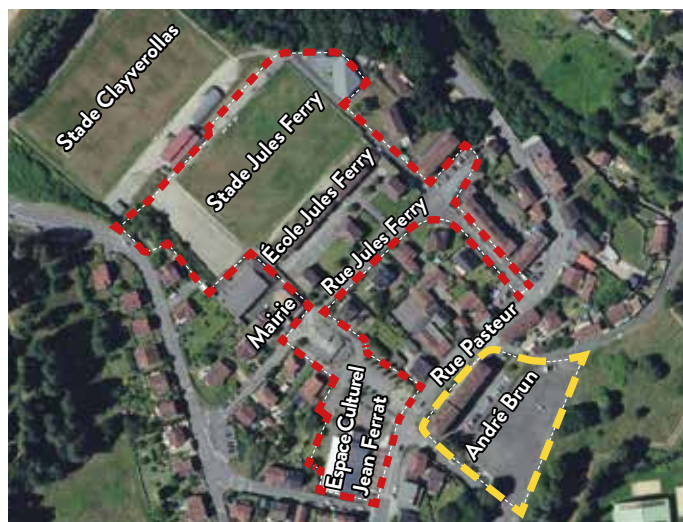
CALENDRIER DES CONCERTATIONS

Afin d'inclure la population dans le projet, la phase de concertation se poursuit avec plusieurs événements qui vont être mis en place dès la rentrée de septembre.

Plusieurs éléments sont à noter :

- ➡ **DÉBUT SEPTEMBRE**, une exposition retraçant les études réalisées sur le centre-ville et les orientations arrêtées sera accessible dans l'Espace Culturel Jean Ferrat ;
- ➡ **EN OCTOBRE**, des visites au travers de « balades commentées » avec les élus en charge du projet et le cabinet Saltus seront proposées ;
- ➡ **AVANT LA FIN DE L'ANNÉE**, une réunion publique présentant le projet arrêté avec des visuels 3D pour permettre à la population de se projeter sera organisée.

1 2 PHASES DE CONSTRUCTION



1^{re} phase : périmètre d'aménagement du centre-ville

2nde phase : périmètre d'aménagement lotissement/parking André Brun

Point sur les travaux et les projets de résidences

Pose de la 1^{re} pierre, 3 juillet



Le président de l'ODHAC 87 Gilles Begout, le maire Ludovic Géraudie, la sénatrice Isabelle Briquet et la vice-présidente du Département Annick Morizio.



Perspective du cabinet IMAGINE Architecture

RÉSIDENCE DUPUYTREN

Les travaux de construction commenceront courant septembre. La résidence sera composée de 32 logements adaptés aux exigences actuelles (production d'eau chaude et de chauffage assurée par chaudière collective hybride, VMC collectives, terrasse en RDC, balcon aux étages, etc.), le tout réparti sur 5 bâtiments comprenant 6 logements PMR-HSS (Personne à Mobilité Réduite - Label Habitat Seniors Service). Cette résidence permettra de réinvestir une parcelle laissée en friche pour créer un véritable espace de vie agréable pour ses habitants. Une dynamique d'urbanisme qui s'accorde avec le projet de revitalisation du centre-ville.

En effet cette 1^{re} pierre est aussi celle du renouveau du centre-ville : à la fin de la construction, l'actuelle cité André Brun sera démolie courant 2027 et un nouveau projet verra le jour alliant commerces et logements.

Début des travaux : courant septembre

Agence d'architecture : Atelier 4

Partenaires financiers : le Département de la Haute Vienne, Limoges Métropole, la Banque des Territoires, l'EPFNA établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine, l'État Français, la Caisse des dépôts et Action Logement

Estimation des travaux : 4 000 000 € HT



RUE DES TEMPLIERS

La réfection des trottoirs et des entrées charretières rue des Templiers s'est déroulée du 10 au 20 juin avec l'aide de Limoges Métropole. Des travaux qui facilitent le déplacement des usagers dans leur quotidien. Une étude complémentaire est en cours pour trouver des solutions afin de faire réduire la vitesse des véhicules.

Maîtrise d'ouvrage : Limoges Métropole

Coût des travaux : 30 000 € HT

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN EHPAD

Vendredi 13 juin, une présentation du projet de requalification de l'ancien EHPAD (situé impasse Puy Martin) s'est déroulée en présence du maire Ludovic Géraudie et de Catherine Mauguier-Sicard, présidente de Limoges Habitat. L'ancien établissement (devenu vacant suite à la délocalisation de l'EHPAD vers ses nouveaux locaux au chemin du Mas en 2023) sera réinvesti pour devenir une résidence de 48 logements. Baptisée Robert Badinter, cette résidence sera gérée par Limoges habitat et construite dans un objectif de durabilité : matériaux de construction biosourcés, toiture végétalisée, basse consommation énergétique, chaufferie à granulés, création de jardins partagés...

Durée prévisionnelle des travaux : 2 ans

Cabinet d'architecture : IMAGINE Architecture

Partenaires : Limoges Métropole, ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), Banque des Territoires et Action Logement



Photo prise le 26/06/2025

RÉSIDENCE MANOUCHIAN

Cette résidence verra le jour début du 3^e trimestre 2026 et sera composée de 55 logements (27 collectifs et 28 individuels) au 55 allée Roland Garros.

Conçue par l'agence OX Architectures, elle répondra aux exigences de la réglementation RE2020 du Seuil 2025 avec entre autres : l'utilisation de matériaux de construction biosourcés (bois, laine de bois...) et la production d'une partie de l'énergie par des panneaux photovoltaïques.

Agence d'architecture : OX Architectures.

Partenaires financiers : ANRU, Limoges Métropole, Action Logement et Banque des Territoires.

Estimation des travaux : 10 000 000 € HT

Le Parc de Jocondiac bientôt terminé !

Les travaux du parc de loisirs débutés en juin se terminent fin septembre ! Plusieurs lieux ont été aménagés pour que toutes les générations s'y retrouvent avec 6 nouveaux points de jeux et de loisirs aménagés, de nouveaux cheminements, du mobilier urbain en bois renouvelé et de nouvelles passerelles pour traverser le ruisseau du Palais. Le parcours, qui représente un peu moins d'un kilomètre, va de la Vienne (près du pont reliant le Palais à Panazol) jusqu'au parking du chemin de la passerelle. La plantation des arbres se fera à la suite, à la saison adéquate entre octobre et novembre.

Espaces de jeux, de détente avec du mobilier urbain en bois (attaches vélos, poubelles, tables, bancs et transats) et d'installations sportives (terrains de basket et de pétanque ainsi qu'un pumptrack) feront partie du décor de cet espace végétalisé. Les travaux tiennent compte de l'environnement existant qui sera enrichi d'un verger naturel qui poussera près de la Vienne.

Ces nouveaux agréments permettront de valoriser nos berges et les espaces verts de notre commune de sorte à ce qu'ils donnent à tous le loisir d'accéder librement à des jeux et à des équipements sportifs de plein air à proximité du domicile.

Durée estimée des travaux : 4 mois (ouverture prévue courant octobre)
Maîtrise d'ouvrage : Ville du Palais-sur-Vienne
Maîtrise d'œuvre : Regards croisés et VRD B2G INFRA
Financement : ANS (Agence Nationale du Sport)
Estimation des coûts : 370 000 € HT



POURQUOI LE NOM DE : « JOCONDIAC » ?

Ce nom provient du début de l'ère chrétienne. À cette époque un certain Jocondius créa un domaine agricole en lieu et place de l'actuelle commune. Ce domaine devint alors « Jocondiacum » en latin, traduit Jocondiac en français.

Jocondiac deviendra par la suite Le Palais en référence au palais carolingien de Jocondiac puis prit le nom du Palais-sur-Vienne. C'est donc en référence au passé du territoire que le parc revêt ce nom.

LES AVANCÉES DES TRAVAUX

Photos des travaux prises le 22 juillet 2025



Terrains de pétanque avec tables de pique-nique.



Pumptrack planté avec gradins naturels (surface de glisse pour les vélos, BMX, rollers, trottinettes et skateboards).



Ponton de pêche accessible aux PMR;



Aire de jeux pour les enfants (balançoire, toboggan...) et à quelques pas, le terrain de basket 3 x 3 avec gradins.

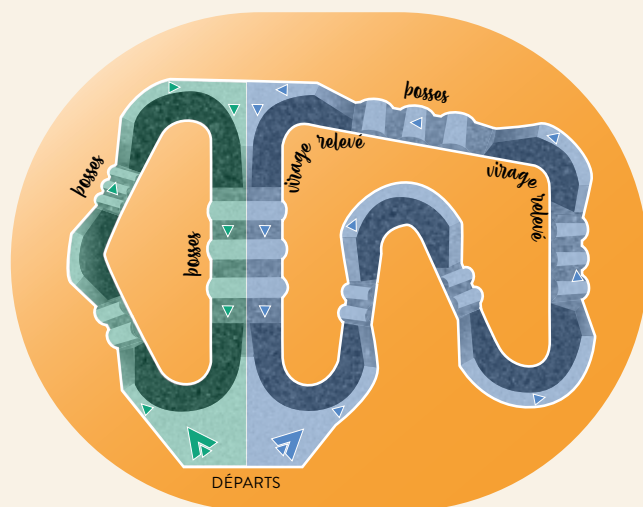




AMÉNAGEMENTS EN LIBRE ACCÈS

- 1 TERRAINS DE PÉTANQUE ET TABLES DE PIQUE-NIQUE
- 2 PUMPTRACK (surface de glisse)
- 3 PLAGE ENHERBÉE (terrasses aménagées et transats)
- 4 PONTON DE PÊCHE / ESPLANADE (accessible PMR)
- 5 TERRAIN DE BASKET 3X3 AVEC GRADINS
- 6 JEUX POUR ENFANTS (balançoires, toboggan et supports d'escalade)

2 CIRCUIT DU PUMPTRACK



- CIRCUIT DÉBUTANT
 CIRCUIT INTERMÉDIAIRE
- VIRAGE RELEVÉ
 PLATEAU
 BOSSES

SONT AUTORISÉS À ROULER :

VTT, BMX, rollers, skateboards et trottinettes. Toute autre activité est interdite.



SONT INTERDITS SUR LE CIRCUIT :

Sur place les véhicules motorisés, la consommation d'alcool et de tabac ainsi que les animaux domestiques ne sont pas autorisés.



MESURES DE SÉCURITÉ :



- Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.
 - Port du casque obligatoire.
- Les autres protections sont fortement conseillées.

SUR LE CIRCUIT, IL FAUT :

- Avoir toujours la maîtrise de sa vitesse et de sa trajectoire.
- Respecter le marquage au sol et le sens indiqué.
- Ne pas s'arrêter sur le parcours pour ne pas gêner les pratiquants.
- Laisser 10 mètres de distance entre chaque pratiquant.
- Faire attention aux changements météorologiques qui altèrent l'adhérence et à l'état de la piste avant de se lancer.

Bientôt la rentrée !

Nos enfants vont bientôt reprendre le chemin de l'école, tout comme le personnel enseignant ! Afin de mieux vous familiariser avec l'équipe pédagogique, nous vous proposons un petit trombinoscope des trois groupes scolaires de notre commune. Bonne rentrée à tous !

ÉCOLE ARISTIDE BRIAND

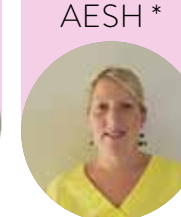
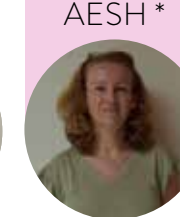
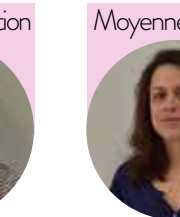
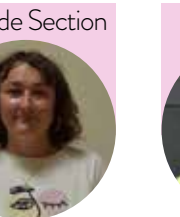
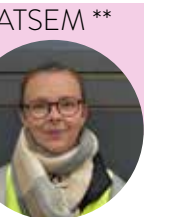
CP/CE1  Éva MAILLEBUAU	CE1  Sylvie LAJUDIE	CE2  Émilie BROUSSE	CM1 et CM2  Delphine CHARBON-LAGE	CM2  Christophe LABROSSE (directeur)	AESH *  Marina LARUE	AESH *  Marie JAUFFRET
complément de service le jeudi par Éloïse BONNET						
Petite Section  Céline TYSSANDIER et Florine BOUCHETOU	Moyenne/grande Section  Hélène LANNEVERE	Grande Section et CP  Angéline SACHOT	ATSEM **  Geneviève BOURDILLAUD	ATSEM **  Latifa NAIM		

ÉCOLE JULES FERRY

CP  Anne PEAUDECERF	CE1  Cédric DEXIDOUR	CE2 et CM1  Nils STAUB	CM1 et CM2  Nathalie GENIER	ATSEM **  Patricia CHEVAL
Petite Section et Moyenne Section  Stéphanie DANDRIEUX (directrice)	Petite Section et Grande Section  Angélique BARBIER	AESH *  Vanessa LASNIER	AESH *  Stéphanie ROUGET	ATSEM **  Amandine MAUREAU

* AESH : Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap | ** ATSEM : Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles

ÉCOLE JEAN GIRAUDOUX

CP  Fanny PALLIER	CE1  Catherine BROUSSAUD (directrice)	CE2  Dominique ROY-MICALETTI	CM1  Estelle RIVET	CM2  Émilie GUILLAUMENQ	AESH *  Cathia GUITTON	AESH *  Armelle TOURIGNY
Petite Section  Marie-Laure HUMBERT	Moyenne Section  Marie BONIFACE	Moyenne Section  Aliénor DE SAUZA	Grande Section  Sophie CARILLON (directrice)	ATSEM **  Sabrina JABNOUN	ATSEM **  Nathalie BERTRAND	

* AESH : Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap | ** ATSEM : Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles

Des tarifs adaptés pour la garderie et la restauration

GARDERIE PÉRISCOLAIRE *

	Famille résidant dans la commune *	Famille ne résidant pas dans la commune
GARDERIE EXCEPTIONNELLE (jusqu'à 4 présences maximum par mois)	4 €	8 €
TARIFS FORFAITAIRES MENSUELS (dès la 5 ^e présence)	30 €	60 €

* ouverture de la garderie le matin : 7h30, fermeture le soir : 18h30

RESTAURATION SCOLAIRE

Quotient Familial CAF	Tarif par repas Famille résidant dans la commune *	Tarif par repas Famille hors commune *
≤ 820	0,75 €	Tarif unique : 5,60 €
821 < 1 000	0,95 €	
1 001 < 1 600	1,01 €	
1 601 < 2 000	2,80 €	
≥ 2 001	3,20 €	
Repas non réservé	5,60 €	Repas non réservé : 8,40 €

MODALITÉS DE PAIEMENT

Pour tous les services (restauration, garderie, ALSH) :

SUR INTERNET via www.payfip.gouv.fr (référence en haut à gauche sur la facture).

AUPRÈS D'UN BURALISTE (muni de la facture) : espèces (dans la limite de 300 €) ou carte bancaire.

AU SGC LIMOGES ET AMENDES, Service de Gestion Comptable au 31 rue Montmailler 87043 Limoges : par chèque, carte et CESU, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h.



**DES QUESTIONS ?
PRENEZ CONTACT !**



Pour toute question de **facturation** :
comptabilite@lepalaisurviennne.fr



Pour le **Portail Famille** ou la **garderie** :
enfance@lepalaisurviennne.fr
05 55 04 34 01 // 05 55 04 34 02

Cantine, garderie
pensez à réserver
vos places sur le
Portail Famille !

Accueil de Loisirs : les infos de la rentrée !

L'Accueil de Loisirs vous reçoit à la rentrée avec une nouvelle équipe dont la formation a été renforcée dans la mise en œuvre de spectacles. Les agents ont hâte d'accueillir vos enfants et de leur proposer tout un tas d'activités ! Et comme chaque année elle mettra en place aux vacances d'automne ses animations pour les Titous (3 à 5 ans) et les enfants de 6 à 11 ans. Le programme sera disponible sur le site de la Ville à partir de la mi-septembre et la réservation se fera sur le Portail Famille.

En attendant, vous pouvez consulter les photos des activités de cet été et du spectacle de fin d'année ci-contre et sur notre page Facebook.



Pensez à réserver
vos places sur le
Portail Famille !



€ TARIFS

POUR LES FAMILLES RÉSIDENTES DE LA COMMUNE **

Quotient Familial CAF *	Tarif journée avec repas	Tarif demi-journée avec repas	Tarif demi-journée sans repas
≤ 820	11 €	8,50 €	5,50 €
821 < 1 200	12 €	9 €	6 €
1 201 < 1 600	13 €	10 €	7 €
1 601 < 2 000	14,50 €	11,50 €	8 €
≥ 2 001	16,50 €	13 €	9 €

POUR LES FAMILLES NON RÉSIDENTES DU PALAIS

Quotient Familial CAF *	Tarif journée avec repas	Tarif demi-journée avec repas	Tarif demi-journée sans repas
≤ 820	22 €	17 €	11 €
821 < 1 200	24 €	18 €	12 €
1 201 < 1 600	26 €	20 €	14 €
1 601 < 2 000	29 €	23 €	16 €
≥ 2 001	33 €	26 €	18 €

FACTURATION : tous les 2 mois (sauf pour le programme des vacances qui se fait à la semaine). Si le montant est inférieur à 15 €, la somme est reportée sur la facture suivante. À savoir : le passeport Jeunes CAF permet aux familles de régler une partie de la journée à l'ALSH.

* **Changement de QF** : si votre quotient a changé, fournissez un justificatif avant la facturation. Aucune rectification ne sera faite a posteriori.

** **Justificatif de domicile** : l'adresse fiscale doit être au Palais-sur-Vienne. Si un des parents dispose d'une adresse au Palais, par exemple en cas de séparation, l'enfant bénéficie du tarif commune.

📍 Accueil de Loisirs, 57 avenue Jean Giraudoux ☎ 05 55 04 34 01 | 06 71 52 76 13 📧 alsh@lepalaissurviennne.fr



UN ÉTÉ CHARGÉ EN ACTIVITÉS !

De juillet à août, des descentes en canoë-kayak et des locations de matériel sont organisées par la Base de Loisirs en plus des activités sportives pour les jeunes. À la fin de la saison estivale, la Base reprendra uniquement ses activités de service des sports.



LE PROGRAMME SPORTIF D'AUTOMNE

Le service des sports vous propose pendant les vacances d'octobre un programme d'activités ouvert aux 8-16 ans.

AU PROGRAMME *

- ▶ Football
- ▶ Escalade
- ▶ Multi-activités
- ▶ VTT
- ▶ Tir à l'arc
- ▶ Olympiades
- ▶ Escape Game
- ▶ Jeu d'orientation

* Programme sportif non contractuel, planning à venir sur : <https://lepalaissurviennne.fr> et sur la page Facebook de la Ville.

€ TARIFS

- ▶ 1 demi-journée : 7 € Palaisien // 14 € non Palaisien

📍 Base de Loisirs, 2 avenue François Mitterrand ☎ 05 55 35 32 77 📧 base.nautique@lepalaissurviennne.fr

Découvrez les cours de musique, de danse et de théâtre !

Développez vos talents avec les cours proposés par la Ville ! Vous êtes tentés mais vous n'osez pas franchir le pas ? Et bien sachez que les premières séances sont gratuites afin de vous permettre d'essayer sans regret !

L'inscription aux cours de danse, de théâtre et de musique est ouverte via le formulaire intégré au journal ou sur le site Internet de la Ville. L'inscription est valable pour une année (de septembre 2025 à juillet 2026) et le paiement est trimestriel. Renseignements ci-dessous et via : affairesgenerales@lepalaisurviennne.fr ou au 05 55 04 34 00.



DANSE

Éveil à la danse : 4-5 ans
Cours d'initiation : 6-7 ans
Danse jazz : à partir de 8 ans

📍 Salle Gérard Philipe,
20 rue Jules Ferry

Tarif palaisien, au trimestre :
36 € (1h/semaine) et
54 € (1h30/semaine).

Tarif hors commune, au trimestre :
72 € (1h/semaine) et
108 € (1h30/semaine).



Réunion de rentrée des cours de danse le 3 septembre 2025 de 16h à 19h salle Gérard Philipe. Début des cours le mercredi 10 septembre.

MUSIQUE

Cours de clarinette, piano, flûte traversière, guitare, violon, batterie et trompette.

📍 Pavillon Lily Laskine, rue J. Ferry
Accessibles à tout âge.

Tarif palaisien : 108 € trimestriel
Hors commune : 216 € trimestriel

Formation musicale (solfège) :
Tarif palaisien : 26 € trimestriel
Hors commune : 52 € trimestriel



THÉÂTRE

Les ateliers de théâtre de la compagnie « Chausse-Trappe » sont accessibles dès 7 ans.

📍 Salle Simone Signoret,
avenue Maryse Bastié

Tarif palaisien, au trimestre :
35 €

Tarif hors commune, au trimestre :
70 €



Besoin de vous faire une idée sur les cours ? Les représentations de fin d'année peuvent vous en donner un bel aperçu ! Consultez les photos ci-dessus et la vidéo de présentation sur la chaîne YouTube de la Ville.

Les dernières représentations se sont déroulées pour la danse et le théâtre le 16 juin et pour la musique le 20 juin dernier en présence de nombreux parents, proches et du conseil municipal venu soutenir les enfants. Bravo à tous nos talents !



À venir :

Les événements de la rentrée et de fin d'année

FORUM DES ASSOCIATIONS

6/9

À la rentrée, ciblez une rentrée pleine d'activités !

Le 6 septembre, venez découvrir les diverses associations locales et assistez aux démonstrations des pratiquants sur place afin de vous faire une idée. Sport, groupes de sortie, loisirs créatifs... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! Trois sites proches seront investis par les associations : stade Jules Ferry, salle Gérard Philipe et préau de l'école Jules Ferry.

Et à cette occasion, vous pourrez repartir avec votre exemplaire du nouveau Guide des associations.

Entrée gratuite.

Samedi 6 septembre, 10h à 17h, salle Gérard Philipe, 20 rue Jules Ferry



MARCHÉ D'AUTOMNE

8/11

Le traditionnel marché palaisien réunira cette année encore producteurs, stands de métiers de bouche, artisans, buvette, restauration et diverses animations (manège, jeux en bois, etc.). C'est l'occasion idéale de faire ses emplettes pour préparer les fêtes de fin d'année tout en privilégiant le circuit court !

Entrée gratuite.

Samedi 8 novembre, 9h à 18h, place Saint Joan de las Abadesses



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

11/11

La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, date à laquelle prit fin la Première Guerre Mondiale, se tient au Monument aux Morts situé dans le cimetière. Pour s'y rendre, le cortège part de la mairie un quart d'heure avant. Un devoir de mémoire auquel toute personne peut participer.

Mardi 11 novembre, 9h30, Monument aux Morts, rue du 8 mai 1945



ILLUMINATIONS DE NOËL

29/11 Le samedi 29 novembre, la magie de Noël s'empare du Palais ! Un moment privilégié pour les enfants durant lequel ils pourront partager un instant magique avec le Père Noël en prenant une photo avec lui, faire le décompte de l'allumage des illuminations, profiter du spectacle de Noël dans l'Espace Culturel et admirer à l'extérieur la parade aux lampions ainsi que le spectacle *Phare Away* de la Cie Tac o Tac. Entrée gratuite.

Samedi 29 novembre, en soirée, place Saint Joan de les Abadesses



PROCHAINEMENT : LA SEMAINE DES FAMILLES

Entre le 15 et le 29 octobre, la CAF organise la Semaine des Familles. La Maison de la Petite Enfance proposera dans ce cadre un temps d'animations gratuites. Les informations seront précisées ultérieurement par la structure sur le site de la Ville et sur place au 3 allée des Cèdres, 05 55 35 08 06.

SPECTACLE DE NOËL DE LA PETITE ENFANCE

5/12 Le vendredi 5 décembre, parents et enfants du Palais sont conviés au spectacle de fin d'année de la Maison de l'Enfant à la salle Simone Signoret. Gratuit et sans inscription. Un beau moment à passer avec vos petits bouts de choux !

Vendredi 5 décembre, salle Simone Signoret, av. Maryse Bastié



RANDONNÉES DU TÉLÉTHON

7/12 Pour la cinquième année consécutive, la Ville organise des randonnées (course à pied et marche) en faveur du Téléthon le dimanche 7 décembre.

Trois parcours seront proposés.

Tarif : 2 € (gratuit pour les moins de 16 ans) à payer le jour du départ sur place. Les bénéfices récoltés lors des seront reversés intégralement à l'association. Pré-inscription sur le site internet de la Ville ouverte en septembre.

Dimanche 7 décembre, départs en matinée, plus d'infos à venir sur le site de la Ville



Retour sur...

Quelques événements de la Ville

Quels sont les derniers événements qui ont pris place au Palais ? Découvrez-les en images ci-dessous !



+ de photos et vidéos
sur les pages Facebook et
Youtube de la Ville



Le programme d'activités « 7 jours pour voir différemment », du 19 au 24 mai, proposé par la Maison de l'Enfant de la Ville comprenait des animations gratuites pour se déconnecter des écrans (sport en plein air, éveil sensoriel, ateliers loisir...).



Tournoi des Champions du jeudi 19 juin organisé par l'Espace Jeux Vidéo. Les CM2 des trois groupes scolaires du Palais se sont affrontés amicalement autour d'activités e-sport et sportives avec la participation de la Base de Loisirs et des services municipaux. La journée s'est terminée par la remise des trophées avec, sur la 1^{re} marche du podium, l'école Jean Giraudoux !



La Journée Nature du samedi 14 juin à la Sablière. Diverses activités gratuites étaient proposées avec la participation de l'Ablette Palaisienne pour la pêche, du Secours populaire français pour les ateliers, Récréasciences pour les animations, de l'association Sources et rivières du Limousin pour la balade commentée, du Guichet Habitat pour le stand d'information sur les économies d'énergie et de Limoges Métropole pour la distribution des composteurs.

Journée Petite Enfance



Le 21 juin, la Maison de l'Enfant organisait la Journée Petite Enfance comprenant un atelier d'éveil musical avec SLM Percussions et le concert des Bandits Oustitis !

Bières à la Sablière



Le vendredi 6 juin, c'était Bières à la Sablière ! Un événement à succès qui a attiré une foule de personnes du début de soirée jusqu'à la nuit tombée. 9 brasseurs, 5 foodtrucks, le Comité des Fêtes et la fanfare Les P'tits Culs Ivres étaient présents dans les stands de l'événement organisé par la Ville.

Fête du 14 juillet



Durant la fête du 14 juillet qui a pris place à la Sablière, diverses activités gratuites ont été proposées par la Ville du début d'après-midi jusqu'en fin de soirée : grimpe d'arbres, ventrigrisse, structures gonflables, concert du groupe Abdel Qazdar, spectacle de lumières et de feu et bien évidemment le traditionnel feu d'artifice !



Exposition Bonsaïs qui s'est déroulée les 23 et 24 mai à l'Espace Culturel Jean Ferrat.



Exposition photo de Photofer87 qui s'est déroulée du 27 mai au 28 juin à l'Espace Culturel Jean Ferrat.



Exposition La Fabrique du Voyage d'Isabelle Braud du 1^{er} juillet au 30 août et son atelier de peinture du 23 juillet.

Seniors : repas et colis de Noël

Noël est un temps de fête mais il peut être difficile à vivre pour les seniors parfois touchés par l'isolement ou des problèmes de mobilité. C'est pourquoi le CCAS de la Ville propose chaque année aux seniors de 70 ans et plus deux formules gratuites au choix :

- un **repas convivial** avec un menu de qualité, conçu par nos cuisines centrales, à déguster dans la salle Gérard Philipe mercredi 3 décembre 2025 à 12h.

- un **colis rempli de gourmandes surprises**, à retirer le mercredi 10 décembre 2025 de 9h à 12h30 ou de 13h30 à 17h à la salle Simone Signoret, pour un joli cadeau à déposer au pied du sapin.



Pour transmettre le choix de la formule choisie : le formulaire d'inscription qui sera envoyé en septembre par courrier à l'adresse des bénéficiaires, et non pas distribué dans ce journal municipal, sera à remettre rempli à la mairie, 20 rue Jules Ferry.



Les rôles du CCAS

Le CCAS, service situé au sein de la mairie, a pour dessein d'offrir un service social de proximité. Il collabore notamment avec les services municipaux et l'assistante sociale. Il propose des :

- Aides financières pour le paiement des factures non honorées pour les familles qui en ont besoin.*
- Aide à la mobilité (permis de conduire, chèque carburant...)*
- Aide alimentaire sous forme de chèques d'accompagnement.*
- Colis et un repas en fin d'année pour les 70 ans et plus (selon modalités spécifiées dans le formulaire reçu).
- Cérémonie de l'arbre de naissance.
- Aide au BAFA (sous conditions).
- Cadeaux de naissance.
- Remise d'un bouquet pour les centenaires.
- Jardins familiaux, composés de 8 parcelles à la location. Accessibles selon critères sociaux.

*Sur la base de dossiers constitués avec l'assistante sociale du secteur.



CCAS

Mairie, 20 rue Jules Ferry
ccas@lepalaissurviennne.fr
05 55 04 34 21



Assistante sociale

57 rue Jean Jaurès
sur rendez-vous :
05 55 35 34 09 // 05 55 45 13 30



Les jardins familiaux



LES JARDINS FAMILIAUX

Les Jardins Familiaux sont des parcelles cultivables proposées à la location aux Palaisiens étant en appartement, sans espace pour jardiner. Ce dispositif permet ainsi aux bénéficiaires de cultiver leurs propres fleurs, légumes et fruits. Ces espaces sont situés au croisement de l'impasse Jean Gagnant et rue Pierre Brossolette. Tarifs : 0,35 centimes du m².

Contacts du CCAS ci-contre à gauche.



Foodtrucks : des idées pour se restaurer à proximité !

Des foodtrucks sont présents plusieurs soirs par semaine sur le parking de l'Espace Culturel Jean Ferrat. Et une nouvelle venue est à la carte le dimanche depuis juin, découvrez tout cela ci-dessous !



JéPizz

📅 mercredi de 18h à 21h30
☎ 06 06 50 06 01



Locaux Motiv'

📅 jeudi de 19h à 21h30
☎ 07 82 90 10 87



Kinou des délices 87

📅 vendredi de 18h30 à 21h30
☎ 06 58 82 73 75



La Ch'tite Frite du Nord

📅 samedi de 18h30 à 21h30
☎ 06 75 80 85 48



NOUVEAU : La Poulette dorée

📅 dimanche de 7h30 à 12h30
☎ 06 50 79 96 90



RAPPEL : pour que les foodtrucks puissent se garer, des places de stationnement leur sont réservées sur le parking de l'espace culturel tous les jours de 17h à 23h et les dimanches de 7h30 à 12h30.

Merci de respecter ces règles afin que les artisans puissent s'installer.

Bienvenue à :

MÉLODIE GARCIA



Mélodie Garcia vous propose ses services pour l'achat ou la vente de biens immobiliers. Agent immobilier depuis 8 ans, la Palaisienne Mélodie Garcia a intégré l'équipe du réseau « Signature avec Kw » il y a un an. Elle accompagne les particuliers dans la vente ou l'acquisition de leur bien immobilier dans le secteur du Palais-sur-Vienne. Elle a également élargi son panel de compétences aux biens en viager et reste à disposition pour toute demande d'estimations ou de conseils en immobilier !

☎ 06 95 70 17 07
@ melodie.garcia@kwfrance.com
🌐 <https://melodie-garcia.agentkw.fr/>

GARAGE A AUTO



A Auto s'est installé dans les locaux de l'ancien magasin Import Entrepot. Enzo a ouvert officiellement son garage A Auto en avril 2025. Avec son mécanicien, il propose des services de réparation, d'entretien, de diagnostic, de mécanique générale (vidange, embrayage, amortisseur, freinage, échappement, suspension...) et de pneumatique pour toutes les marques de véhicule. Auparavant garagiste sous franchise depuis 2011 à Feytiat, c'est fort de son expérience et de ses bons conseils qu'il propose à présent son expertise au Palais !

📍 A Auto, 23 avenue Aristide Briand
📅 Accueil du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le samedi sur rendez-vous
☎ 05 44 24 61 38
🌐 Facebook : A AUTO

Nos associations en images



Les 21 et 22 juin, l'association l'Espérance du Palais a organisé le Championnat d'été de tir à l'arc de la FSCF. Un événement qui a permis à 224 sportifs de toute la France de se réunir et de se confronter dans un esprit franc-jeu. La 1^{re} et 3^e places ont été remportées par les archers du Palais en catégorie super vétéran, bravo à toute l'équipe !



Course cycliste La Palaisienne du Cyclo Club Palaisien, le samedi 14 juin. Cette 14^e édition a vu pas moins de 104 cyclistes rouler sur les 3 circuits proposés, nous les félicitons !



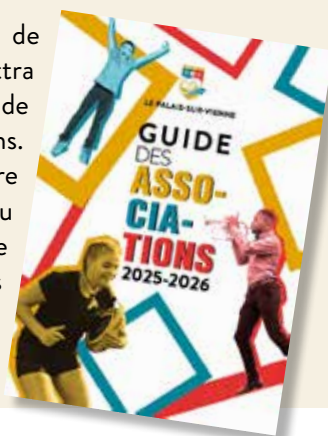
En début d'année l'association Mes Mains en Or organisait un premier temps fort autour de la remise de matériel adapté à de jeunes aveugles. Dans la continuité de sa mission et à l'occasion de l'événement national « Les 24h Braille », l'association propose une journée portes ouvertes le 15 octobre au 8 rue Pierre et Marie Curie pour faire découvrir son équipe et son travail ainsi que l'univers de la lecture adaptée aux enfants aveugles ou porteurs de troubles cognitifs avec la fabrication de livres tactiles, l'exploration du braille, etc...

Du 11 au 13 juillet, les élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) accompagnés d'élus de la commune et de membres du comité de jumelage du Palais, se sont rendus à l'invitation de la ville de Cadolzburg pour célébrer le 10^e anniversaire de la comédie musicale Mademoiselle Marie, un drame traitant de la deuxième guerre mondiale. Une occasion de découvrir la ville et de contribuer à ancrer les liens d'amitié entre les 2 communes.



SORTIE DU NOUVEAU GUIDE DES ASSOCIATIONS

Au début du mois de septembre, la Ville mettra à disposition la réédition de son Guide des Associations. Récupérez votre exemplaire en avant-première au Forum des Associations le samedi 6 septembre dans la salle Gérard Philipe !



PROCHAINES COLLECTES DU DON DU SANG DE L'EFS



Mardis 21 octobre et 16 décembre de 15h à 19h



salle Gérard Philipe, 20 rue Jules Ferry, derrière la mairie

Prenez rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



ENGAGÉS POUR LE PALAIS



La période estivale qui s'achève aura mis notre agglomération sous le feu des projecteurs médiatiques. Des émeutes urbaines d'une violence rare se sont produites à Limoges. Celles-ci deviennent malheureusement récurrentes dans la capitale départementale.

Nous exprimons évidemment notre soutien aux victimes de ces exactions et notre plein soutien aux forces de l'ordre. Si ces actes de délinquance sont inacceptables, les propos du Président de Limoges Métropole, en réaction à ces événements, le sont tout autant. En effet, ce dernier a annoncé vouloir expulser de leurs logements toutes les personnes identifiées pour ces actions.

Au-delà du fait que cela s'apparente à une opération de communication à la veille d'échéances électorales, si tel était le cas où pourraient bien aller vivre ces individus expulsés ? Dans les communes périphériques ! Or au Palais comme ailleurs, nous n'avons pas à assumer ce qu'il se passe à Limoges, et encore moins ce qui peut produire ce genre de dérapage.

Il y a évidemment l'explosion du narcotrafic, mais pas seulement. Depuis dix ans, la ville de Limoges mène une politique en défaveur des quartiers populaires, avec la baisse de soutien aux associations, la disparition de centres sociaux, la suppression d'équipements structurants comme des piscines municipales, et on en passe...

Ici, au Palais, nous sommes épargnés par cette situation de violence. Nos agents de tranquillité publique, au plus proche et à l'écoute de nos concitoyens, contribuent à ce qu'il fasse encore bon vivre dans notre ville. Mais nous ne sommes pas vaccinés contre l'apparition de zones de non droit. Vos élus restent donc mobilisés et au travail jusqu'à la fin du mandat !

Vous pouvez compter sur notre engagement pour continuer notre politique de dialogue et d'anticipation, dans la proximité, pour que la tranquillité reste un atout majeur de notre ville.

C. BARBE - C. JUST - R. RATINAUD - C. DESMAISONS - F. HUSSON - V. GILLET - S. FETTAHI - C. LASPERAS - P. MARANDE - S. BONGRAND - B. MÉDARD - JM. TEXONNIÈRE - G. BEAUNE - JM. PAILLER - N. PEROLLES - A. FACIL - L. COTARD - T. LORCIN - V. TRICARD - G. BOUCHEREAU - V. CHATENET - D. PETIT - L. GÉRAUDIE

ENSEMBLE POUR LE PALAIS :
LA GAUCHE OUVRIÈRE ET SOLIDAIRE



A l'heure où l'humanité aspire logiquement à vivre en paix, nous sommes confrontés à une grave accélération de l'histoire sur tous les continents. Une économie de guerre ne doit pas être mise en place au détriment de nos acquis sociaux.

L'agression de la Russie contre l'Ukraine et la destruction de l'enclave palestinienne à Gaza par Israël fragilisent gravement les relations internationales. La tutelle américaine initiée par Trump est parfaitement inacceptable. Les armes doivent se taire et laisser place à des solutions pacifistes.

La situation politique française est aussi particulièrement inquiétante. Après Michel Barnier, notre monarque Macron a sorti François Bayrou de la naphtaline pour maintenir ses exigences libérales en dépit des piteux résultats de son camp aux élections européennes puis aux législatives suite à sa néfaste dissolution.

François Bayrou a invité les partenaires sociaux à un conclave sur les retraites placé sous le signe du chantage à la dette et du diktat patronal opposé à tout changement sur l'âge de départ. Il nous prépare un budget 2026 antisocial basé sur une éventuelle année blanche en gelant sur un an retraites, prestations sociales et barème sur l'impôt sur le revenu en ne les indexant pas sur l'inflation. Evidemment, on ne touchera pas aux profits des grandes entreprises ni aux dividendes des actionnaires déjà largement pourvus. Les collectivités territoriales seront elles aussi mises à contribution ce qui impactera leur capacité de fonctionnement et d'investissement.

Nous restons à l'écoute des attentes légitimes des palaisiens.

D. LIMOUSIN - N. PECHUZAL - L. COLONNA - C. MAURY

LE PALAIS 2020, TOUS UNIS



Chères Palaisiennes, chers Palaisiens,

A ce jour, 20 juillet 2025, notre année peut se résumer en ces quelques mots : guerres, incivilités, délinquance et toutes leurs conséquences. Une société idéale, ne trouvez-vous pas ?

A cela viennent s'ajouter les humeurs de notre Nature que nous sommes bien loin de connaître totalement : canicule, sécheresse, pluies torrentielles, tremblements de terre.

Nous nous devons également de tenir compte non seulement de l'irrespect de l'Homme vis-à-vis de celle qui nous a fait naître et qui nous fait vivre tout en tentant de survivre aux agressions de l'Homme liées à son désir infernal de domination. Domination vis-à-vis d'elle comme vis-à-vis de ses semblables.

Au moment où je vous écris ces quelques lignes, je vous sais en congés ou vous en sortez, ou vous allez bientôt vous y trouver. Que ceux-ci vous soient, vous furent ou vous ont été en tout point agréables afin d'oublier cette triste vie !

Dans le numéro précédent (N53) de notre actuel bulletin, d'une part j'abordais le sujet des futurs travaux du centre bourg : le 03 juillet 2025 10H30 était posée la première pierre de 32 logements locatifs sociaux au niveau du 18 rue du général LECLERC. Le projet prend place en dessous du parking de l'ancien DB et remplacera la Résidence André BRUN.

Et d'autre part, je vous informais de la réalisation d'une cérémonie en l'honneur des enfants de la commune qui furent acteurs d'un acte de résistance en détruisant le 09 mai 1943 les chaudières de l'usine WATTELEZ. Montage en cours. Lieu : la montée de VENTENAT (stèle).

Bien cordialement à tous.

L. COURTIAUD



6 Samedi
septembre

10h à 17h

FORUM

2025

des
Associations

Stade Jules Ferry - Salle Gérard Philipe - Préau de l'école Jules Ferry



Service animation du territoire -

05 55 04 34 26 - animations@lepalaissurvienne.fr

<https://lepalaissurvienne.fr/>